

PROCES – VERBAL

**de l'assemblée des délégués
du 8 février 2020
à Cernier**

Introduction

Le Président Lionel Renaud ouvre l'Assemblée à 9 h. 55.

Souhaits de bienvenue

Il souhaite la bienvenue et salue Monsieur le président de l'ASTF, Monsieur le président de l'union des vétérans, Mme Anne-Christine Pellisier, présidente de la commune de Val de Ruz, Mesdames et Messieurs les délégués, et tous les ami.e.s du fifre et du tambour.

Il souhaite une cordiale bienvenue à Cernier pour notre assemblée des délégués et il remercie les tambours de la société de l'Union instrumentale de Cernier (Gianni Bernasconi, Matthieu Gigandet) pour son organisation.

Il salue la présence de :

M. Roman Lombriser, président de l'ASTF
M. Daniel Gachet, vice-président de l'ASTF
M. Erich Purro, président de l'Union des vétérans de l'ASTF
M. Eric Favre, secrétaire de l'Union des vétérans de l'ASTF
M. Andreas Friedli, trésorier de l'Union des vétérans de l'ASTF
M. Nicolas Huser, Président de l'Association des Tambours et Fifres du Valais Romand

Ainsi que de nos membres d'honneurs

Mme Marlyse Blanc	M. Michel Pedrazzoli	M. Claude Blessing	Mme Silvia Fuchs
M. Pascal Grezet	M. Martial Gumy	M. Didier Laurent	M. André Liaudat
M. Robert Metrailler	M. Georges Metzener	M. Francis Muller	M. Michel Pedrazzoli

Et de nos membres honoraires

M. Frédéric Brasey
M. Daniel Gachet

Le président salue également la présence des vétérans de l'Union romande qui recevront leur distinction dans le courant de cette assemblée.

Lionel Renaud excuse l'absence de :

M. Roland Kammermann, secrétaire de l'ASTF
Mme Barbara Berli, cheffe commission instrument à vent de l'ASTF
M. Philippe Rüttsche, adjudant d'état-major, enseignant spécialiste des tambours

Ainsi que de nos membres d'honneur

M. Laurent Besse	M. Gilbert Cavin	M. Jean Chappaz	M. Nicolas Cuere
Mme Nadia Gumy	M. André Nicolas	M. Daniel Rollier	M. Louis Salamin
M. Eddy Trincherini	Mme Dominique Vallat-Pont		

Et de nos membres honoraires

M. Christophe Debons	M. Rolf Müller	M. Olivier Vodoz	M. Daniel Barbay
	M. Joseph Fasel	M. Stefan Stempfel	M. Christian Franco
M. Markus Estermann	M. Philippe Randin	M. Gérard Deshusses	

Nous sommes reçus cette année par les tambours de l'Union instrumentale de Cernier, et la parole est donnée à Mme Anne-Christine Pellissier, présidente de la commune de Val de Ruz pour le mot des autorités.

La musique est un moyen de faire valoir la région auprès de la romandie. Il y avait en effet eu Cernier 2011 ici à Evologia. En 2013, la fusion de 15 communes, plus grande fusion au niveau suisse et 17'000 habitants regroupés sur plusieurs entités. Une future gare et le Val de Ruz aura une place privilégiée dans le canton.

Pour continuer, la parole est donnée à M. Pierre-Ivan Guyot, Chef du service de l'agriculture du Canton de Neuchâtel.

Il relate l'histoire de l'agriculture dans la région ainsi que le projet Evologia.

L'assemblée des délégués a été convoquée conformément à l'article 17 alinéa 3 des statuts de l'URTF et la convocation est parvenue aux sociétés et ceci pour la plupart le 20 novembre 2019.

De ce fait, l'assemblée des délégués a été régulièrement convoquée et peut donc délibérer conformément aux statuts.

Avant d'ouvrir formellement cette assemblée, Lionel Renaud aimerait que nous ayons une pensée pour des personnes récemment disparues, notamment M. Rolf Müller, décédé le 13 janvier 2020 à l'âge de 81 ans, membre honoraire de l'URTF. Il souhaite aussi que nous ayons une pensée pour les amis ou proches parmi nos membres perdus au cours de cette année. L'assemblée se lève pour observer une minute de silence.

L'ordre du jour a été transmis avec la convocation.

Le président ouvre la parole au sujet de l'ordre du jour. Celle-ci n'est pas demandée, la discussion est close et l'ordre du jour réputé accepté.

Ordre du jour

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée des délégués de Sierre**
3. **Rapports**
 - a) du président
 - b) du trésorier (comptes et budget)
 - c) des vérificateurs des comptes
 - d) du chef de la commission tambour de l'URTF
 - e) du chef de la commission fifre de l'URTF
4. **Admissions - Démissions**
5. **Fixations**
 - a) de la finance d'entrée
 - b) des cotisations
 - c) des forfaits Fête romande (FRTFC) et Fête des jeunes (FRJTFC)
6. **Elections**
 - a) du président central
 - b) des membres du comité central (CC)
 - c) du chef de la commission tambour de l'URTF
 - d) de la cheffe de la commission fifre de l'URTF
 - e) des membres des commissions musicales
 - f) des vérificateurs des comptes (membres de la CVC)
7. **Propositions**
 - a) du comité
 - b) des sociétés
8. **Rapport final de la 21^{ème} Fête romande de Sierre 2019**
9. **Rapport intermédiaire de la 12^{ème} Fête romande des jeunes de Morges 2021**
10. **Fixation du lieu de la prochaine assemblée des délégués**
11. **Honorariat et Nomination des Vétérans**
12. **Divers**

1. Ouverture de l'assemblée

Alexia Héritier et Olivier Monge, respectivement trésorière et secrétaire général entrant au point 6b de l'ordre du jour, donnent le décompte des présences

Sociétés présentes : 26

T. & F. Sierrois	F. & T. L'Empro-Genève	F. & T. La Bertholdia Fribourg
F. & T. de Nyon	Ecole de Musique, Nyon	Tambours du Chablais, Monthey
Tambours Morgiens	Compagnie 1602 Genève	Tambours des Cadets de Genève
F. & T. CPMDT Genève	Union instrumentale de Cernier	Tambours de la Fanfare municipale d'Aigle
T. & F. Savièsans	Tambours de Conthey	Association musicale Neuchâtel-St-Blaise
Tambours Union Vétroz	F. & T. Montreusiens	F. & T. de l'Ancien Comté "La Gruvia"
Diabolo Cossonay	T. & F. Zaehringia Fribourg	Tambours du Lion Grand Saconnex
Merula Lausanne	Contingent Grenadiers Fribourg	Tambours de L'Ondine genevoise
T. & F. de Meyrin	F.& T. La Maya, Suen / St.Martin	Musique municipale Ville de Genève
F. & T. Collèges de Lausanne	F. & T. Les Aiglons, Hérémence	Tambours de la fanfare d'Onex
Tambours de la Broye		

Sociétés excusées : 8

F. & T. Brig-Glis	F. & T. Les Aiglons, Hérémence	Echo des Bois, La Joux-Le Crêt
F. & T. La Gougra, St.-Jean	Tambours des Cadets de Genève	Diabolo Cossonay
Tambours de la Fanfare Municipale d'Onex	Corps de tambours Musique Municipale VG	

Sociétés absentes : 2

Compagnie 1602, Genève t

Cartes de vote distribuées 67
Majorité 34

Lionel Renaud remercie Alexia et Olivier d'avoir procédé aux formalités de présence ainsi que de leur précieuse et efficace collaboration dans la préparation de cette assemblée.

2. Approbation du P.V. de l'assemblée des délégués de Sierre le 9 février 2019

Le président désigne deux scrutateurs -trices. Il s'agit de Nina Zanella et d'Alain Freymond.

Le comité prie l'assemblée de l'excuser pour la transmission tardive du PV de la dernière assemblée 2019. Il semble qu'il y'ait eu une incompréhension et nous avons remarqué tardivement que celui-ci n'avait finalement pas été terminé et envoyé.

Le procès-verbal a donc été adressé aux sociétés par email le 04.02.2020.
La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.
Au vote, le PV est accepté à l'unanimité moins une abstention.

3. Rapports

a) du Président

Lionel Renaud donne lecture de son rapport.

En 2019 aussi, le fifre et le tambour a résonné dans nos vallées et nos montagnes. En vallée, à Sierre pour la fête romande, l'échos fut particulièrement vibrant de par cette fête organisée de main de maître par les tambours et fifres sierrois. Dans les montagnes, le son de nos instruments a porté loin à

l'occasion de la fête fédérale des musiques populaires, où nous avons reçu un accueil enthousiaste et une belle couverture médiatique.

Pour 2019, nous avons formulé 3 objectifs :

- Effectuer un workshop sur la relève, afin de trouver de nouvelles idées pour recruter des musiciens*
- Mener à bien la fête de Sierre 2019*
- Renforcer le lien entre les sociétés*

Nous espérons avoir rempli ces objectifs ou en tout cas être sur la bonne voie.

Grâce au workshop sur la relève, nous avons pu découvrir les besoins des sociétés et nous avons pu partager le défi commun que nous avons de trouver de la relève mais aussi de la pérenniser. A la suite de ce workshop, certaines sociétés ont essayé de nouvelles approches avec plus ou moins de succès mais dans une dynamique d'action et d'essai qui ne peut être que bénéfique.

Dans cette même dynamique, le comité central souhaite mener à bien en 2020 le projet d'un film promotionnel du tambour et du fifre en général, qui sera mis à disposition des sociétés et qui pourrait servir, par exemple lors d'un événement, un marché, un stand ou sur internet, à faire la promotion de nos instruments.

Nous allons également créer une page sur notre site internet permettant aux personnes intéressées de trouver rapidement les sociétés de ses alentours afin qu'elles puissent entrer en relation avec vous.

La fête de Sierre fut à l'entrée de l'été une magnifique expérience. Nous avons pu constater l'engouement de la population à cette occasion, l'esprit de fête de nos membres et les belles performances de nos musiciens. Je souhaite réitérer à Robert Métrailler et son comité d'organisation toute notre gratitude pour l'organisation de cette fête.

Afin de renforcer les liens entre les sociétés, nous avons proposé à l'instar de la fête des vendanges à Neuchâtel de créer un groupe ad-hoc pour la fête fédérale des musiques populaires à Crans-Montana en septembre. Cette manifestation télévisée en direct a permis de donner une belle vitrine à nos instruments sur les 4 chaînes nationales mais ce fut surtout un très beau moment de partage avec 6 sociétés présentes en petits ou parfois aussi grands groupes.

Afin de renforcer encore la visibilité de nos instruments et donner l'occasion à nos sociétés de participer à des événements de grande envergure, nous avons conclu fin 2019 un petit partenariat avec l'Avenches Tattoo. En contrepartie de la publicité que nous ferons pour cette manifestation, l'organisateur invite chaque année une société de l'UR pour le défilé officiel. Nos nouveaux arrivants, les tambours de la Broye ont d'ailleurs eu l'honneur de se présenter cette année sous les couleurs de l'URTF lors du cortège.

Pour l'édition à venir nous proposons de former à nouveau un groupe composé de toutes les sociétés, de manière analogue à Neuchâtel ou Crans-Montana afin de pérenniser cette jeune tradition. Le tournus parmi les sociétés commencera en 2021. N'hésitez pas à vous inscrire cette année, même de manière individuelle et faites s'il vous plaît redescendre l'information à vos membres, même si la société ne souhaite pas s'investir incorpore. Nous avons déjà une trentaine de personnes, mais que 10 fifres pour le moment.

Nous avons également discuté avec la société cantonale des musiques vaudoises qui organise chaque été un camp des jeunes. L'idée est de pouvoir proposer une possibilité de camp aux jeunes de l'URTF les années où il n'y a pas de camp fédéral.

Cette année, le camp qui se déroule à Sainte-Croix sera ouvert aux tambours de l'Union Romande. Il s'agit d'une phase pilote et il aura lieu du 6 au 17 juillet 2020. Des flyers circulent dans la salle pour inscription.

Afin de garder une communication vivante avec nos membres nous éditons 2 fois par an une newsletter et sommes actifs sur facebook. Si vous souhaitez communiquer des informations ou aborder un sujet, nous sommes volontiers preneurs de vos idées. De même, notre section Agenda n'attend que de se remplir de vos événements. Le but n'est pas d'avoir une communication unidirectionnelle mais de pouvoir également échanger par ce biais ou relayer des informations de votre société ou vos défis d'actualité. Je trouve que cette communication, cet échange est encore sous utilisé.

Je ne ferai pas l'étalage ici encore de toutes les activités menées par les commissions musicales, car les principaux intéressés le feront mieux que moi et avec plus de crédit. J'aimerais toutefois remercier les membres des différentes commissions pour leur engagement bénévole à notre cause et remercier également mes collègues du comité central qui soutiennent par leur travail notre association.

Merci à tous pour votre engagement pour le fifre et le tambour, que ce soit directement pour l'UR ou dans vos sociétés et excellente année musicale.

Merci pour votre attention !

b) de la Trésorière

Le président donne la parole à Alexia Héritier trésorière, qui présente les comptes de l'exercice 2019. Elle commente ensuite les produits et charges.

Le montant total des produits est de CHF 14'620.85
Celui des charges est de CHF 13'608.34
L'exercice est clôturé avec un bénéfice de CHF 1'012.51

La fortune nette de l'URTF après report du bénéfice s'élève à CHF 46'526.56 et se compose comme suit :
Caisse CT : 7'682.91
Caisse UR : 258.20
CCP : 4'837.00
CCP Deposito : 20'920.00
BCVS : 12'828.45

La trésorière commente ensuite le budget 2020 qui est équilibré.

c) des vérificateurs des comptes

Le président donne la parole au représentant des fifres et tambours de la Gaité d'Ayent, 1^{ers} vérificateurs des comptes de cet exercice comptable, pour la lecture de leur rapport. La parole est ouverte, elle n'est pas demandée.

Aucun complément d'information n'étant demandé, il est procédé au vote. Les comptes et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité. Décharge est donc donnée au comité et à la trésorière, et la commission de vérification est relevée de son mandat.

Lionel remercie Alexia pour la tenue claire et précise des comptes de notre Union Romande et le temps investi.

Il remercie les vérificateurs des comptes, soit, les fifres et tambours de la Gaité d'Ayent, les fifres et tambours Brig Glis et les tambours de Cossonay pour leur travail.

d) du chef de la Commission tambours

Grégoire Trincherini passe certains points de l'année écoulée en revue et donne des informations sur les activités à venir dans la lecture de son rapport.

Journée d'inspection du 26 juin 2019.

11 candidats, soit 1 de moins que l'année passée, mais 10 de moins que l'année précédente. En 2019, c'est encore une mauvaise année de mon point de vue. Le nombre de participants est en net recul, et je m'interroge énormément sur ce problème. Nous avons décidé l'année passée de changer de formule, en intégrant l'examen des cours instrumentaux pour ouvrir à des plus jeunes, sans grand succès. Il ne faut pas oublier certains points importants :

Cette journée est bénéfique, même si on ne veut pas faire l'examen.

La préparation pour l'examen ne se fait pas l'année de l'examen, mais avant.

La participation des jeunes est suivie par l'armée et l'ASTF.

Un nombre important d'inscriptions montre à l'armée l'intérêt des jeunes, et favorisera le maintien du nombre de tambours militaires.

L'examen n'est pas si difficile que ça si on se prépare à l'avance.

La date de la journée d'inspection 2020 est fixée au samedi 16 mai à la caserne de Chamblon. Les informations vous parviendront dans la semaine. Nous vous remercions de motiver et d'inscrire vos jeunes.

Je suis toujours un peu surpris de voir, lors de l'examen, des jeunes se présenter, sans être venu à ces journées, ou plutôt seulement l'année de l'examen. Je demande aux moniteurs tambours des sociétés, de détecter au plus tôt des candidats potentiels et de les inscrire pour découvrir cette journée. Heureusement que l'URTF organise les journées de drill, sinon nous n'aurions pas le même succès que maintenant.

De plus, lors de différentes manifestations, nous pouvons voir que les sociétés de l'URTF ont quand même des jeunes. On le voit lors de concours, de parades, de défilés, de concerts, etc. Alors pourquoi pas à ces journées ? Je suis ouvert à toutes propositions de votre part pour améliorer le concept et motiver vos jeunes !!

Journée de drill

Parlons-en ! Nous avons organisé une journée en vue de la préparation à l'examen de tambours militaires. 4 candidats ont répondu présent. 3 personnes se sont présentées à l'examen, et les 3 ont passé le test avec succès. Le 4ème devra faire son examen plus tard à cause de son âge. Et une personne supplémentaire s'est présentée. Elle a réussi, mais au conditionnel. Nous pouvons constater l'utilité de ces journées. Félicitations à eux.

Cours moniteurs URTF

Cette année, nous avons fini le cursus de cours moniteurs pour les tambours, donné par l'URTF. 22 participants ont suivi le cours moniteurs avancé. Deux participants ont échoué à l'examen et une personne ne s'est pas présentée.

Je tiens à remercier les participants pour ces 3 années passées ensemble. 19 ont réussi. Nous ferons une photo à la fin de l'assemblée pour les récipiendaires du diplôme présents. Félicitations à eux...

La suite du cursus est le cours moniteurs confirmé, donné par l'ASTF. Les candidats seront informés en temps voulu.

Le prochain cursus de cours moniteurs de l'URTF ne débutera pas avant 2021-2022.

Cours moniteurs ASTF

Cette année, la CT/ASTF a organisé ce cours. Il y a eu 8 romands qui ont participé dont 6 ont obtenu leur diplôme. Je suis très fier d'avoir autant de participants de notre fédération. Félicitations à Gaël Boulnoix, Patrick Jeltsch, Norman Rey, Florian Spirito, Mélanie Francey et Damien Planchon.

Fête romande à Sierre

Je tiens à remercier la société des Tambours et Fifres Sierrois pour l'organisation de cette fête. La fête fût belle, l'ambiance était là, l'organisation des cuisines pour nous servir les délicieux repas a ravi les participants, la souplesse des horaires des repas des juges a été particulièrement apprécié. Le cortège de minuit était magique. Nous avons passé un agréable moment.

Concernant les concours, il y a eu quelques petits soucis, comme d'habitude, mais qui ont pu être réglé rapidement. Nous avons fait un débriefing au sein de la CT. Nous allons pouvoir appliquer facilement des mesures et gagner du temps, ainsi que prévoir et gommer certains problèmes apparus à Sierre.

Pour la proclamation des résultats, nous avons écouté vos doléances de l'après Carouge. Nous avons publié 2 listes de résultats, une avec classement confondu, et une avec classement séparé. Le rapport du jury n'a cependant été publié qu'en version confondue. La proclamation des résultats c'est faites sous la forme d'un classement confondu, en sortant pour chaque catégorie le podium romand. C'est ce qui vous avez déjà été annoncé.

Lorsque nous avons préparé la fête, nous avons eu des cas qui nous posaient des problèmes. En effet, par manque d'inscription, certaines catégories n'avaient pas assez de couronnés romands, pour faire un podium. Nous avons pris la décision de faire monter sur scène uniquement les couronnés. Pour ces catégories, peu nombreuses, nous n'avons pas fait de podium. Nous ne voulions pas qu'un concurrent monte sur scène et ait la déception de redescendre sans couronne.

Pour les résultats des sections, nous avons pris la décision d'annoncer les résultats sous forme confondue, en citant simplement les sociétés du podium romand, afin de gagner du temps, et de ne pas voir de podium

avec 1 ou 2 sections. Nous réfléchissons à une meilleure proclamation des résultats de sections pour valoriser les sociétés romandes...

Je ne vous cache pas que cette formule nous a pris énormément de temps, n'était pas forcément clair dès le début, car j'ai dû donner pas mal d'explications, mais je pense que par rapport à Carouge, les sociétés de l'URTF étaient beaucoup plus enthousiastes, et que la formule a été très bien accueillie.

Concernant la participation et les résultats de l'URTF, je voudrais vous remercier. En effet les romands sont venus en nombre, et de plus les résultats étaient là. Merci beaucoup.

Jeunesse et musique

Comme vous le savez sûrement, le concept avance gentiment. Je ne peux que vous encourager à suivre cette formation, pour le bien de vos sociétés, de vos associations, et pour vous-même. Ces cours donnent le droit à des subsides, à des formations, etc.

Pour toutes questions, Jean-Philippe Brun, notre responsable CT/URTF de ce thème et expert « jeunesse et musique », Ludovic Frochoux, également expert, ainsi que moi-même, qui ai suivi ces cours, sommes à votre disposition pour vous donner de plus amples informations.

Nous vous encourageons vivement à vous inscrire. Vous pouvez trouver les informations concernant ce concept sur le site de la confédération, jeunesse et musique.

Transmission d'informations

Merci de mettre à jour la liste des coordonnées des sociétés qui circule dans la salle. Les informations données par la CT/URTF se font depuis quelques années uniquement par mail d'après cette liste. Il est important qu'elle soit à jour, afin de faciliter la communication.

Remerciement

Avant de conclure mon rapport, j'ai des remerciements particuliers à faire.

Tout d'abord à Olivier Jaques, qui a géré à merveille la partie concours pour l'URTF à Sierre. Je ne pense pas que vous puissiez vous faire une idée du travail qu'il a accompli pour nous. Un grand merci également à Etienne Küng, chef fifre, avec qui j'ai une excellente collaboration. Son travail pour Sierre pour la partie fifre était remarquable, et les inspirations données tout au long de l'année sont motivantes.

De plus, j'ai 2 remerciements particuliers à faire cette année en ce qui concerne la CT tambours.

En effet, mon ami d'armée et collègue Marc Buttex a décidé de faire sa vie loin de la Suisse, et par conséquent, nous a donné sa démission. Merci Marc pour ton travail pendant ton mandat parmi nous. Ta bonne humeur et tes expressions vont nous manquer.

Puis, je tiens à remercier également Christophe Crausaz, notre responsable CT pour la direction, qui après 16 années à la commission technique, a décidé, lui aussi, de laisser sa place. Nous regretterons tes compétences, tes connaissances et ta motivation.

Conclusion

Voilà, pour terminer mon rapport, je tiens à remercier mes collègues de la commission technique, pour leur travail et leur soutien.

Merci de votre attention

e) du chef de la commission fifres

Etienne Küng donne lecture de son rapport.

J'aimerais revenir sur l'année écoulée du côté des fifres et vous parler des perspectives pour l'année à venir.

Revenons d'abord sur le concours de Sierre.

Plusieurs points ont déjà été évoqués. De mon côté, j'aimerais remercier les Tambours et Fifres Sierrois pour l'organisation de ce concours ! Ce fut une très belle fête et la collaboration d'un point de vue technique

a bien fonctionné. Merci ! Mes remerciements vont également à tous les participants, quel que soit leur résultat !

Je ne vais pas entrer dans les détails des statistiques, mais j'aimerais quand même relever les points suivants (je parle des participations URTF, sans compter les invités) :

- Les catégories SD, incluses pour la première fois dans une fête URTF, ont eu beaucoup de succès, et je m'en réjouis !
- Cela inclut les FA, présents également en catégorie GFA. Même s'il n'y a que 2 sociétés de FA dans l'URTF, il me semble important d'avoir ces catégories pour eux. Evidemment, je les encourage à s'inscrire lorsque les possibilités existent !
- Au niveau des piccolos, en comparaison avec Carouge en 2015, il y a eu moins d'inscriptions pour les concours de section (TF : 5 contre 7 à Carouge, SF : 4 contre 8 à Carouge), mais il y en a eu plus dans toutes les catégories individuelles (F : 12 contre 9, FJ : 11 contre 7, FM : 13 contre 8). Je me réjouis de voir ces augmentations au niveau des concours individuels et j'encourage les sociétés à poursuivre en ce sens, notamment en septembre à Aarau pour la fête fédérale des jeunes. Par contre les diminutions du nombre de sections m'inquiètent. C'est en partie le reflet, pour moi, du problème de la relève déjà évoqué plusieurs fois ces derniers temps. Il faut absolument que nous continuions tous (comité central, commission technique, sociétés) à travailler sur le sujet.

En ce qui concerne les autres activités, il y a eu :

- la journée de discussion pour les fifres le 21 septembre, avec la présence de 6 sociétés. Journée très positive ! Je n'entre pas ici dans les détails étant donné qu'un résumé a été envoyé aux sociétés l'automne dernier.
- la participation, sous la bannière de l'URTF, au cortège de la fête des musiques à Crans-Montana le 22 septembre. J'encourage vraiment les sociétés à participer à ces manifestations, qui sont une très belle occasion de resserrer les liens entre les sociétés.
- la journée de découverte du rôle de juge fifre le 12 octobre, qui fut également une belle réussite !

Pour ce qui est de l'année qui commence, il y aura ce printemps un cours de base de juge fifre organisé conjointement avec l'ASTF (plus d'informations suivront prochainement). Nous avons toujours besoin de juges, j'encourage donc vivement les personnes intéressées à s'inscrire ! Ou même déjà à prendre contact avec moi pour en discuter.

Comme je vous l'avais dit l'année passée, nous n'avons pas organisé de cours de moniteurs depuis la dernière AD afin de pouvoir revoir le concept de formation. Ce concept a été revu, refait, discuté également avec l'ASTF. Une première version, partielle, a déjà été présentée lors de la journée de discussion pour les fifres en septembre dernier. Le concept sera finalisé ce printemps afin de pouvoir recommencer les cours de moniteurs en automne prochain. Il y aura en parallèle le cours de 3^e année (pour ceux qui ont réussi l'examen l'année passée) et un cours de 1^{ère} année. Ceci pour autant évidemment que le nombre d'inscriptions soit suffisant, ce que nous espérons ! Je ne peux pas encore communiquer les dates, car elles ne sont pas fixées définitivement, mais je vous informerai dès qu'elles le seront.

Cette revue du concept de formation était clairement ce qui nous a donné le plus de travail, et j'aimerais déjà remercier Chloé et Nina pour le temps investi et le travail fourni ! C'est un plaisir de travailler avec vous deux ! Camille Zufferey, de son côté, n'a pas eu la possibilité cette année de s'investir comme elle le souhaitait, ceci pour des raisons d'ordre privé. Cela a finalement abouti à sa décision de ne pas se représenter aujourd'hui à la Commission Technique. Je la remercie ici pour ce qu'elle a fait à la CT et lui souhaite une bonne continuation ! Pour remplacer Camille, je me réjouis d'accueillir une nouvelle personne, qui vous sera présentée tout à l'heure !

Je remercie également l'ASTF, en particulier Barbara Berli, pour les discussions, les échanges, et le soutien très appréciés ! Merci aussi aux autres membres de la CT, et notamment à Grégoire avec qui la collaboration se passe très bien !

Je me réjouis donc de cette nouvelle année, et je vous remercie de votre attention !

4. Admissions - Démissions - Mutations

Nous n'avons reçu aucune démission ni demande d'admission.
L'URTF comptera en 2020 : 36 sociétés.

5. Fixations

a) de la finance d'entrée

Aucun changement, elle reste à Fr. 100.--

b) des cotisations

Aucun changement, elles restent à Fr. 5.-- par membre de plus de 16 ans.
Au minimum 50.-- par société.

c) des forfaits FRTEFC et FRJTFC

Aucun changement, ils restent à Fr. 3'000.-- et Fr. 2'000.--

Au vote, ces montants sont reconduits à l'unanimité.

6. Elections

a) du président central

La parole est donnée à Eric Favre, vice-président de l'URTF, qui remercie le président de son engagement pour l'UR et propose à l'AD de le réélire. Lionel Renaud est réélu président par acclamation. Il accepte avec plaisir ce mandat renouvelé.

b) des membres du comité

François Niederhauser a émis le souhait de se retirer du comité après 20 ans de bons et loyaux services. Olivier Monge a accepté de reprendre le poste de secrétaire.

Avec un siège vacant, le comité cherche toujours un responsable de la Communication / média. Le poste est ouvert et nous accueillons volontiers toute personne souhaitant s'investir.

Personne ne se désigne volontaire.

Le président propose d'élire le comité tel qu'il se présente. L'AD reconduit le comité par acclamation pour une nouvelle année.

Il se compose d'Eric Favre, vice-président, Olivier Monge, secrétaire général; Alexia Héritier, trésorière et Edgard Etter membre.

Le président remercie l'AD de la confiance témoignée au comité de l'UR. Il remercie le comité de leur engagement et de leur motivation à la cause de l'Union romande.

c) du chef de la commission tambours

Grégoire Trincherini, chef de la commission tambour, se représente.

Il est réélu par acclamation.

A noter qu'il fait également partie du comité central.

d) du chef de la commission fifres et clairons

Etienne Küng, chef de la commission fifres, se représente également.

Il est réélu par acclamation.

e) des membres des commissions musicales

Nous avons cette année 3 sortants dans les commissions musicales. Il s'agit de Christophe Crausaz, de Marc Buttex et de Camille Zufferey.

Sébastien Métrailler et Gaëtan Barras sont présentés pour rejoindre la CM.

Alexandra Piller est présentée pour la CF.

Aucun autre candidat n'est présenté pour rejoindre une commission.

Les membres suivants se mettent à disposition et la composition des commissions à élire est la suivante :

Pour les tambours, Jean-Philippe Brun, Ludovic Frochoux, Sébastien Métrailler, Olivier Jaques,
Gaëtan Barras secrétaire des CM/URTF ;

Pour les fifres, Nina Zanella, Chloé Cerutti et Alexandra Piller.

La parole n'est pas demandée à propos de la composition des commissions musicales.

L'AD les élit/réélit à l'unanimité par acclamation.

Les membres des commissions musicales sont félicités de leur élection/réélection et remerciés de leur disponibilité et de l'excellent travail réalisé.

f) des vérificateurs des comptes

Les fifres et tambours de la Gaité d'Ayent étant au terme de leur mandat, c'est au tour, selon la liste des sociétés de l'UR, des F. & T. de la Zaehringia qui acceptent ce mandat.

La commission sera donc composée des sociétés suivantes :

F.&T. Brig-Glis
Diabolo Cossonay
F.&T. Zaehringia

Au vote, la commission de vérification des comptes est élue à l'unanimité.

7. Propositions

a) du comité

Pas de proposition du comité.

b) des sections

Damien Planchon propose d'intégrer dans les concours romands la batterie anglaise. Cela peut donner à des sociétés l'occasion de concourir, voire de les intégrer comme membres de l'URTF.

Pour les sociétés uniquement de tambours, c'est aussi l'occasion de présenter des concurrents solo-duo tambour-batterie anglaise.

Grégoire propose de porter la discussion à l'ordre du jour de la commission technique.

8. Rapport final de la 21ème Fête romande de Sierre 2019.

Robert Métrailler, président du CO Sierre 2019, fournit son rapport de la fête romande.

Ce fut un véritable succès populaire auprès de la population et il n'y a eu que des retours positifs sur le concours lui-même.

Super cortège le dimanche avec aussi la participation de leur école de musique de Sierre.

F&T Sierrois ont profité de fêter leurs 75 ans à cette occasion.

Vol en parapente avec tambour et 2 fifres au-dessus de Vercorin – Val d'Anniviers – vidéo disponible sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=K034y-38HTU>

Olivier Jaques a fait un travail extraordinaire au niveau des concours, la restauration était impeccable, etc. il remercie toutes les parties prenantes.

Un bémol : il y a 36 sociétés à l'UR et certaines catégories ont vu des participations avec seulement 3, 4 ou 5 concurrents.

Un gros travail a été fourni et ce serait bienvenu si les sociétés s'investissaient aussi. La légitimité de la fête dépend aussi du nombre d'inscriptions, c'est aussi important pour l'organisateur mais aussi pour la promotion, la formation etc.

Les inscriptions devraient être spontanées sans avoir à relancer en permanence.

La partie officielle et ses morceaux d'ensemble, cela-a-t-il un sens ? 1/3 des musiciens jouent, 1/3 est au bistrot et 1/3 restent spectateurs, un verre à la main - c'était bien organisé mais un morceau d'ensemble doit être vraiment rassembleur.

Il souhaite beaucoup de plaisir pour Savièse et beaucoup de participants.

9. Rapport intermédiaire de la 12ème fête romande des jeunes – Morges 2021

Didier Laurent présente l'état d'avancement des préparatifs.

Cette organisation se passe conjointement avec le 100^{ème} anniversaire des tambours morgiens. Beausobre étant en réfection, cela se déroulera à Apples.

Toutes les infrastructures seront sur place.

Cela se déroulera sur 3 jours, du 18 au 20 juin 2021.

Soirée à thème le vendredi ; Concours le samedi plus les résultats ; Partie officielle, cortège et banquet le dimanche.

10. Fixation de la prochaine assemblée des délégués de l'UR en 2021

Morges s'est proposé pour l'organiser en toute logique en préambule à l'organisation de la fête des jeunes également chez eux.

Ceci est accepté par acclamation à l'unanimité.

L'AD 2021 aura lieu le samedi 6 février 2021 à Apples.

11. Honorariat et nomination des Vétérans

Honorariat

Le comité propose la nomination de François Niederhauser et de Christophe Crausaz comme membres d'honneurs.

Lionel rend hommage à François au travers du message suivant avant de passer à la remise des diplômes.

François, aussi loin que je connaisse l'Union Romande, je me souviens de François.

Il fait partie du paysage des fifres et tambours depuis longtemps et en 20 années de comité, il est assurément un pilier de notre association et une mémoire fort utile pour nous tous.

Arrivé en 1999 comme secrétaire au protocole, il a pris ensuite la place de secrétaire général et a été pour beaucoup d'entre vous, l'interlocuteur principal de notre association.

Membre fondateur il y'a plus de 40 ans de la société de l'Empro Genève, il est actif dans un nombre incalculable d'associations, du foot à la chorale, en passant par les vieux Grenadiers.

Afin de conserver de l'énergie et se consacrer encore à différentes associations, François a émis le souhait de laisser sa place, ce que je respecte.

Ses nombreux messages sur mon répondeur me manqueront. Il m'arrivait en effet qu'ils s'entassent dans ma boîte vocale le rappelant généralement même avant d'avoir lu son message, qui souvent était le suivant : Salut président, peux-tu me rappeler, merci 😊

François, je te remercie pour tout le temps et l'énergie que tu as investi pour notre association et te souhaite tout de bon pour ta retraite post UR, sache que tu seras toujours le bienvenu lors des différentes manifestations de notre Union.

L'assemblée approuve par acclamation ces nominations de Christophe et François.

Un diplôme et une attention leur est remis.

Nomination des vétérans

La parole est donnée à Erich Purro, Président de l'Union des vétérans, à Eric Favre, secrétaire et à Andreas Friedli, trésorier, qui nous remercient pour l'invitation.

Ils distribuent les médailles et barrettes de vétérans aux personnes suivantes :

20 ans

PION Stéphane, Merula

30 ans

DROUX Samuel, Tambours du Lion

MAYOR David, La Maya

40 ans

FRATERNALI Claude, Tambours du Lion

BLANC Fernand, Merula

JANIN Olivier, Merula

50 ans

KNECHT François, Merula

12. Divers

Michel Pedrazolli de l'Empro était intervenu l'année passée à propos de la facturation des repas de l'assemblée. Suite à un débat sur l'affectation du prix des repas non consommés, le comité avait décidé de réfléchir sur cette question durant l'année.

Il a finalement été décidé d'adapter le système de facturation pour qu'il n'engendre pas de mouvements transitoires de comptabilité. Dès lors, cette année, les repas sont facturés avant l'assemblée pour le nombre de personnes réellement inscrites.

Cette manière de procéder est plus simple pour l'UR comme pour les sociétés et l'année prochaine, le bulletin de versement sera envoyé en même temps que la convocation à l'AD.

Avenches Tattoo propose aux membres d'une société affiliée à l'URTF, une offre spéciale avec 15 % de réduction dans les secteurs G et H. Offre valable pour toutes les représentations jusqu'au 30 juin 2020. Commande auprès d'Avenches Tourisme, tél. 026 676 99 22 ou au moyen du bulletin de commande sur www.avenchestattoo.ch/urtf (indiquer le nom de votre société).

Roman Lombriser et Daniel Gachet, respectivement président et vice-président de l'ASTF, transmettent à l'AD les salutations et le message de l'association suisse.

Salutations de Roman et remerciement pour l'invitation.

Daniel Gachet évoque les prochains concours, en particulier la fête fédérale de 2022, et les recherches d'organisateur qui se font de plus en plus rares. Il évoque aussi le cours moniteur et la réussite de 6 romands. Sacha Holliger a été élu meilleur diplômé.

Nouvelles personnes à l'ASTF : mi-novembre, le comité central a nommé Martin Grätzer Chef de la Commission des Tambours. Il est assisté par Patrick Suter, secrétaire de l'Association.

Samuel Métrailler, nommé conseiller à la CT, apporte une touche romande.

La parole est donnée à Daniel Frey et Robert Hilty pour la présentation enthousiaste de la 3ème Fête Fédérale de Jeunes Tambours et Fifres qui se tiendra à Aarau, berceau de l'ASTF, du 25 au 27 septembre 2020.

Jean-Philippe Brun rappelle les dates de la 2ème édition du camp de l'arc lémanique avec un staff de 20 personnes, se déroulant du 29 mai au 1er juin (Pentecôte).

Didier Reynard, Président des F&T saviésans, rappelle la tenue de la fête romande les 23-24-25 juin 2023 à Savièse.

Camp URTF/SCMV en tambour, des fascicules sont à disposition sur toutes les tables.

Pour terminer, la parole est donnée au président de l'union instrumentale de Cernier, Mathieu Gigandet, pour le mot de la société.

Il présente sa société qui avait d'ailleurs déjà organisé l'AD en 2011 et la Fête romande la même année.

Lionel remercie Mathieu pour son accueil et l'organisation de cette assemblée.

Conclusion

Avant de conclure cette assemblée, le président central tient à remercier les délégués, membres d'honneur et invités, de l'intérêt qu'ils ont porté aux délibérations de ce jour.

Merci aux tambours de l'union instrumentale de Cernier pour l'organisation de cette journée.

Merci à la commune de Val-de-Ruz pour l'apéro qui nous est offert à l'issue de l'assemblée.

Plein succès à toutes et tous et à vos sociétés respectives.

Le comité se réjouit d'ores et déjà de vous rencontrer lors d'une prochaine occasion.

Lionel Renaud remercie l'AD de son attention et déclare l'assemblée générale des délégués de l'Union Romande des Tambours et Fifres 2020 close à 11h40.

Le secrétaire général,
Olivier Monge

Nyon, le 23 février 2020